



LA COMMUNE DE SAINT-ETIENNE DE BAÏGORRY (1531 hab.)

Département des Pyrénées-Atlantiques

RECRUTE

UN RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

(Poste à temps complet – 35h / semaine)

Cadres d'emplois agents de maîtrise et des techniciens territoriaux

Emploi susceptible d'être pourvu par voie contractuelle en application des dispositions de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative au statut de la fonction publique territoriale

I. ACTIVITÉS PRINCIPALES

Sous la responsabilité du maire, le responsable des services techniques est garant de l'exécution des activités d'entretien et d'embellissement de l'espace public. Vous serez chargé(e) plus particulièrement de :

- | Assurer le conseil et l'assistance auprès des élus, de la hiérarchie,
- | Organiser l'activité en fonction des priorités et encadrer une équipe composée de six agents techniques : pilotage, suivi technique et missions des agents (organisation du travail, planning, répartition tâches, suivi des formations),
- | Veiller à l'intégrité du domaine public,
- | Mettre en œuvre des projets du secteur technique et assurer la planification des opérations et travaux : entretien technique des bâtiments communaux, voirie, piscine, abords des bâtiments publics, surveillance quotidienne des compteurs de captages, gestion construction des concessions, nettoyages divers...,
- | Suivre les concessionnaires et les entreprises chargées des travaux et contrôler les prestations (maintenance et contrat d'entretien, commission de sécurité),
- | Effectuer une veille juridique et réglementaire,
- | Elaborer le budget des services techniques dans un objectif d'optimisation des dépenses et suivre l'exécution comptable en lien avec la secrétaire générale des services,
- | Garantir le contrôle et la mise aux normes des ERP communaux,
- | Contribuer à la gestion du matériel et des salles communales (prêts de matériel : tables, chaises, etc., et des salles communales) et à l'organisation matérielle des manifestations en lien avec les élus et les acteurs concernés,
- | Garantir la mise en œuvre des règles relatives à la santé et à la sécurité au travail et à la prévention des risques.

II. COMPÉTENCES

Pré-requis : Titulaire d'un BTS Bâtiment, BTS Études et économie de la construction, DUT Génie civil et bâtiment...

Compétences techniques :

- | Programmer, planifier, coordonner les opérations et les travaux,
- | Compétences techniques pluridisciplinaires (entretien bâtiments, plomberie, maçonnerie, habilitation électrique, montage chapiteaux et gestion des prêts de chapiteaux, gestion espaces verts...),
- | Analyser les besoins d'études : évaluer les moyens nécessaires à la mise en œuvre des activités et définir les ajustements et améliorations nécessaires,
- | Rédiger les clauses techniques d'un cahier des charges,
- | Connaissances en matière de propreté urbaine et d'espaces verts exigées,
- | Connaître et savoir faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité du travail,
- | Informer des contraintes techniques inhérentes à certains choix,
- | Analyser l'incidence des évolutions (juridiques, technologiques) sur le secteur technique,
- | Participer à l'élaboration de la politique d'équipement,
- | Élaborer un budget prévisionnel et réaliser des simulations,
- | Techniques de recueil et de traitement de l'information,

Compétences comportementales :

- | Communication interne/externe sur l'activité du service et relations à la population,
- | Identifier les sources d'informations stratégiques,
- | Mobiliser les compétences autour d'un projet
- | Aptitude à l'encadrement et au management de l'équipe

Compétences transversales :

- | Qualités relationnelles, rigueur,
- | Esprit d'initiative et autonomie, disponibilité,
- | Langue basque appréciée.

III. CONDITIONS D'EXERCICE

- | Le responsable technique est l'interlocuteur principal auprès de la Communauté d'agglomération et autres entités, dans les domaines suivants : réseau et traitement d'eau, assainissement..,
- | Responsable de la résolution des dysfonctionnements liés aux mauvais comportements sur la voirie et peut être amené à procéder à des verbalisations,
- | Possibilités astreintes durant les week-ends.
- | Pics d'activités liés aux échéances et aux différents dossiers,
- | Devoir de réserve et sens du service public,
- | Encadrement d'une équipe de 6 agents,
- | Déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire communal,
- | Rémunération statutaire + régime indemnitaire.

IV. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Date limite de dépôt des candidatures : le 10 AOÛT 2020, à 8 heures.

Les candidatures devront être déposées par voie électronique sur le site www.cdg-64.fr, rubrique "Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale", onglet "Postuler à un recrutement suivi par le Centre de Gestion" figurant en haut de la page d'accueil figurant en haut de la page d'accueil ou à l'aide du lien suivant : <http://recrutement.cdg-64.fr/recherche.php>

Les correspondances seront adressées aux candidats par courriel (convocations, lettres de réponse). Il est impératif de consulter régulièrement votre boîte de réception mail et les courriers indésirables.

V. POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

Pôle Recrutement du Centre de Gestion - Tél 05.59.90.18.23 – recrutement@cdg-64.fr

VI. POSTE À POURVOIR

1^{er} SEPTEMBRE 2020. Une période de tuilage est envisagée.